

Extrait du rapport du CAPES 2006; présentation de légères modifications dans le type de questions qui sera proposé:

a) Traduction : Un passage d'une trentaine de vers – ou d'une longueur équivalente en prose – est donné à traduire. Traditionnellement, il s'agit d'un extrait du texte proposé au concours de l'agrégation. En 2006, l'interrogation portait donc sur les œuvres de Rutebeuf. Pour la session 2007, le texte sera *la Suite du Roman de Merlin*.

b) Phonétique : Depuis longtemps, les candidats sont invités à présenter l'histoire phonétique complète de deux mots pris dans le texte ; l'étymon est donné. L'interrogation peut également porter sur l'étude d'une ou deux graphies, ou sur celle d'un phonème ; par là, dans la perspective qui est celle des candidats au CAPES qui enseigneront à des élèves de collège et de lycée, est notamment mis l'accent sur le passage de l'ancien français au français moderne, afin d'orienter l'exposé vers l'histoire de l'orthographe. A titre d'exemple, on peut envisager des questions du type « Commenter la graphie *hoste* (*hostem*) et comparer avec le français moderne » ou « Etudier et comparer les *e* de *espee* (*spatham*).

c) Morphologie : La question comporte deux parties bien distinctes. D'une part, le candidat est appelé à classer et étudier en synchronie un corpus d'occurrences issues de l'extrait traduit ; d'autre part, il doit mener l'étude, en diachronie depuis le latin jusqu'au français moderne, de la formation et de l'évolution d'un paradigme courant.

Ici comme en syntaxe, on rappellera que l'éventail des questions est large. Il convient de ne pas faire l'impasse sur certaines questions au prétexte que pendant quelques années elles n'ont pas donné lieu à interrogation.

Dans cette perspective, les deux sous-questions de morphologie ne seront pas nécessairement liées : Soit, comme en 2006, l'interrogation en diachronie porte sur une forme prise dans le corpus étudié en synchronie (par exemple : étude des passés simples dans la première partie, étude de la formation et de l'évolution de *prist* dans la deuxième), soit elle en est dissociée (par exemple : étude des passés simples puis évolution d'un adverbe figurant dans le texte). On pourra également donner à étudier en diachronie un paradigme du texte (par exemple : *un bel cheval*). A nouveau, l'évaluation insistera sur le traitement du passage de l'ancien

français au français moderne, trop souvent négligé dans ce type de question.

d) Syntaxe : Si lors des dernières sessions du concours les questions de synthèse conduisant à étudier un corpus d'occurrences ont été privilégiées, une question ponctuelle, portant sur une tournure, un syntagme ou une phrase est envisageable. On peut alors interroger sur des expressions, des structures à commenter dans des énoncés du type « Faire toutes les remarques syntaxiques sur... ».

e) Vocabulaire : Etude de l'histoire sémantique de deux termes, rarement trois, choisis dans l'extrait à traduire. Une importance particulière doit être donnée à l'exploitation contextuelle.